



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-29160>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-29160

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service commande publique

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour l'acquisition et la livraison de produits d'hygiène et divers consommables jetables pour le pôle famille et proximité.-

Type de marché : Fournitures

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot n°1 : Acquisition et livraison de produits d'hygiène Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - LABORATOIRES RIVADIS SAS (34795633600015) Notifié le 17/02/2025 Attribué pour les prix du bordereau des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 15000 euros HT reconductible 3 fois par période de 12 mois. Lot 2 n° : Acquisition et livraison de divers consommables jetables Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - BOURGOGNE HYGIENE ENTRETIEN B.H.E. (32328624500036) Notifié le 14/03/2025 Attribué pour les prix du bordereau des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 10000 euros HT reconductible 3 fois par période des 12 mois. Autres informations : Rappel des critères de jugement des offres : Prix des fournitures, noté sur 10 points, pondération 70%, jugé au regard du montant du Détail Quantitatif Estimatif - Qualité du service après-vente, notée sur 10 points, pondération 30 %, jugée au regard des modalités proposées dans la fiche « Service Après-Vente » complétée par le candidat. Le présent accord-cadre est conclu pour une période de 12 mois à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois par période

de 12 mois, soit une durée maximale de 4 ans. Le délai maximal de livraison d'une commande est fixé à 10 jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande par le titulaire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2025